

SEANCE DU 25 mai 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation **25 mai 2020**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **27 mai 2020**

L'an deux mil vingt le **25 mai à 20 heures**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **dans la salle des Fêtes des Ormes**, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia.

Messieurs BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés :

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire **BEAUMONT Elodie**

Objet de la délibération :

<p>2020/19 CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ELECTION DE SES MEMBRES</p>
--

Madame le Maire rappelle que conformément à l'Article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut former des commissions municipales qui ont pour mission d'étudier et préparer les questions soumises au conseil municipal, mais elles n'ont aucun pouvoir de décision, celui-ci appartenant exclusivement au conseil municipal. Le maire est président de droit et lors de la première réunion de chaque commission, un vice-président est désigné.

Dans les communes de plus de 1000 habitants la désignation des membres des commissions se fait au scrutin secret.

Madame le Maire propose de créer 6 commissions municipales chargées respectivement des thèmes suivants :

- COMMISSION FINANCES
- COMMISSION VOIRIE RESEAUX - PERSONNEL TECHNIQUE
- COMMISSION ENFANCE / ECOLE - EMBELLISSEMENT / ENVIRONNEMENT
- BATIMENTS - CADRE DE VIE
- VIE CULTURELLE / VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE
- PREVENTION / SECURITE

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la création des commissions municipales telles que désignées ci-dessus et procède ensuite au vote à scrutin secret pour la désignation des membres pour chacune des commissions.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

- COMMISSION FINANCES

Tous les membres du conseil

- COMMISSION VOIRIE RESEAUX (électriques, télécom, éclairage public)

FONTAINE Béatrice
BRUNEAU Jean-Marie
SABOURIN Jacques
MAZELLE Philippe
RIBOT Florent

- COMMISSION ENFANCE / ECOLE - EMBELLISSEMENT / ENVIRONNEMENT

FONTAINE Béatrice
CURIEN Véronique
GASSE Ombeline
MAZELLE Philippe
OUVRARD Tiffany
ROUSSEL Karine
SAVOURIN Marie-France
ZERBIB Délia

- BATIMENTS / CADRE DE VIE

FONTAINE Béatrice
SABOURIN Jacques
BRUNEAU Jean-Marie
BODIN Serge
BOIRY Valéry
RIBOT Florent
ROULLEAU Marc
SERVANT Ludovic
VASLIN Aurélie

- VIE CULTURELLE / VIE ASSOCIATIVE / JEUNESSE

FONTAINE Béatrice
BEAUMONT Elodie
ROUGET Vincent
BODIN Serge
GASSE Ombeline
MAZELLE Philippe
OUVRARD Tiffany
PUGLIA Catherine
ROULLEAU Marc
ROUSSEL Karine
SAVOURIN Marie-France

- PREVENTION / SECURITE

FONTAINE Béatrice
ROUGET Vincent
CURIEN Véronique
BODIN Serge
BOIRY Valéry
SERVANT Ludovic

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 26 mai 2020
Le Maire,
Béatrice FONTAINE